




Ton futur s'y construit ! 

Institut
Notre-Dame
Bertrix



Nouveau : ouverture de l'option Espagnol

4h en 5 GT

 Accueil des élèves de 6^{ème} primaire
et découverte de l'école
le mercredi 21 février de 13h15 à 17h00
sur inscription



Nouveauté depuis septembre 2017: **Smartschool**

- ✓ Smartschool est une application développée pour répondre aux besoins spécifiques des écoles, des élèves et des parents.
- ✓ Accessibilité via une connexion internet sur ordinateur, tablette ou encore Smartphone.
- ✓ Modules présents dans Smartschool :
suivi des élèves, journal de classe, cahier de cotes, bulletins, actualités, messagerie personnalisée, horaire, calendrier, valves, absences.



L'IND Bertrix, c'est:

- une école conviviale et familiale;
- une école non pas élitiste mais exigeante, qui pousse chacun de ses élèves à donner le meilleur de lui-même;
- une école qui ose proposer de nouvelles pratiques pédagogiques pour motiver davantage les élèves;
- une école qui accorde beaucoup de place au dialogue et au bien-être de chacun (éducateurs et professeurs à l'écoute, conseil d'élèves, cellule bien-être, cellule anti-harcèlement, espaces régulés de parole, collaboration avec le PMS et des organismes extérieurs, ...);
- une école qui cherche à augmenter le taux de réussite de ses élèves tout en conservant ses exigences (remédiation, accompagnement scolaire, PIA, coaching individuel, journées de remédiation et de dépassement, coaching par les pairs...);
- une école qui offre une variété d'enseignements pour que chacun y trouve sa place (voir tableau en pages 14-15);
- une école où se côtoient traditions et nouveautés;
- une école à la pointe de la technologie : 5 salles informatiques, plusieurs tableaux interactifs, toutes les classes équipées d'un projecteur interactif, un enseignement avec tablettes numériques et smartphones, l'utilisation de la plateforme d'apprentissage en ligne Smartschool...;
- une école qui essaie de comprendre et de s'adapter aux élèves à besoins spécifiques (PIA, pass inclusion);

Notre établissement est une école en pleine évolution située au cœur de l'Ardenne.

650 élèves y sont quotidiennement encadrés par une équipe éducative motivée et composée d'une centaine de personnes.

Un nouveau bâtiment est en construction pour encore mieux vous accueillir.



**Bienvenue
à l'Institut Notre-Dame
de Bertrix**

La vie à l'école

L'entrée dans l'enseignement secondaire est un **PASSAGE** important pour le jeune. Pour favoriser cette étape, tous les acteurs concernés (élèves, parents, direction, enseignants, éducateurs, agents PMS, ...) doivent conjuguer leurs efforts pour atteindre les objectifs et répondre aux attentes de chacun:

- en respectant les personnes et les biens,
- en créant un climat de confiance et de travail,
- en utilisant les richesses de tous en vue d'un épanouissement personnel,
- en favorisant la participation et le bien-être de tous et ce, dans l'esprit de l'Évangile qui nous anime.

Les objectifs pédagogiques de chaque degré sont atteints par le développement de **savoirs**, **savoir-faire** et **savoir-être** spécifiques dans toutes les sections et options.

Pour commencer le mieux possible ce parcours au premier degré, nous veillons à l'acquisition des **compétences** de base et d'une **méthode de travail**; nous favorisons le développement du **projet personnel** qui est source de motivation et veillons à une **orientation positive**. Des remédiations sont organisées régulièrement.

Le premier degré comprend deux années. En cas de réelles difficultés, ce parcours peut être envisagé en trois ans comme le prévoit la législation (dans un esprit et un cadre précisés en fonction des besoins et des possibilités).



Félicitations à notre équipe de football qui participait pour la première fois au tournoi Inter-Ecoles. Elle a remporté la finale contre l'école Saint-Vincent de Liège. Victoire 4-3.



Pentathlon

Compétition «football»

Ado trophy



Nos élèves de 1^o ont participé à la finale nationale d'athlétisme au stade Roi Baudouin dans le cadre du programme sportif Olympic Moves



Ton futur s'y construit ! 

VOTRE HORAIRE



Une journée de cours
se déroule selon l'horaire suivant:

- 7h30 : ouverture de l'école
- 8h20 : cours 1
- 9h10 : cours 2
 - 10h00 : récréation (15')
- 10h15 : cours 3
- 11h05 : cours 4
 - 11h55 : temps de midi (45')
- 12h40 : cours 5
- 13h30 : cours 6
 - 14h20 : récréation (10')
- 14h30 : cours 7
- 15h20 : cours 8
 - 16h10: fin des cours
 - 17h00 : fermeture de l'école

Tous les élèves ont congé le mercredi après-midi.

Durant la pause de midi, les élèves ont la possibilité de manger leurs tartines à l'école.

Il est également possible d'acheter un croque-monsieur ou un sandwich.

Tout au long des six années, nous participons à des activités de dépassement dans des domaines très variés :

- Olympiades de mathématiques
- Olympiades de sciences
- Printemps des sciences
- Visite du camion « Xpérlab »
- Journée de rencontres en 1C
- Concours Bebras
- Ateliers et concours d'écriture
- Rhéto-trophée
- Journée sport, santé et solidarité
- Olympic Moves au Stade Roi Baudouin
- Concours de mathématiques et de logique
- Sécurité routière
- Projets nature
- Retraite des rhétos
- Spectacles en collaboration avec le Centre Culturel de Bertrix
- Théâtre en anglais
- Conférences et expositions
- Films, visites
- Ado trophée, pentathlon
- Excursions et voyages scolaires
- Patinoire
- Animations diverses
- et de nombreux autres projets...



1^{ère} année commune



Formation
obligatoire

28H

Religion.....	2
Français	6
Mathématiques	4
Sciences	3
Étude du milieu	4
Langue moderne : Anglais	4
Éducation physique	3
Éducation par la technologie.....	1
Éducation artistique (musique)	1

Ateliers divers..... 1

Informatique (passeport TIC).... 1

Activités au choix

de l'établissement 2H



Activités au choix

de l'élève 2H

Une activité à choisir parmi:

Atelier langue: anglais	2
Expression orale (atelier théâtre)	2
Artisanat	2
Sport.....	2
Dessin	2
Cuisine.....	2
Informatique: programmation	2
Mécanique (à l'ETB).....	2

Pour être organisé, un atelier doit compter un nombre suffisant d'élèves. Attention, certains ateliers étant fort demandés, **les premiers en ordre d'inscription auront la priorité.**

Total : 32H



Religion.....	2
Français	5
Mathématiques	5
Sciences.....	3
Étude du milieu	4
Langue moderne : Anglais	4
Éducation physique	3
Éducation par la technologie.....	1
Éducation artistique (dessin).....	1



**Activités au choix
de l'élève 4H**

2 activités à choisir parmi:

Latin.....	2
Socio-économie	2
Éducation scientifique	2
Informatique.....	2
Artisanat	2
Atelier langue : anglais	2
Expression orale (atelier théâtre)	2
Sport.....	2
Cuisine.....	2
Électricité (à l'ETB).....	2
Dessin technique et informatique (à l'ETB)	2

Pour être organisé, un atelier doit compter un nombre suffisant d'élèves.

Au premier degré, des activités de **remédiation** sont organisées en français, mathématiques et anglais.

Les élèves en difficulté sont pris en charge par la cellule « accompagnement scolaire » afin de les aider (voir page suivante).

Total 1^{ère} ou 2^{ème} année: 32H

l'accompagnement des élèves en difficulté

La cellule accompagnement scolaire se compose de 3 coaches PIA (Plan Individualisé d'Apprentissage) et de 2 accompagnateurs scolaires.

1) Le PIA (Plan Individualisé d'Apprentissage).

A l'IND, les coaches PIA rencontrent régulièrement les élèves en difficulté envoyés par le conseil de classe pour déterminer le ou les frein(s) à leur apprentissage. Ils définissent ensemble et avec les parents un plan d'action qui est régulièrement évalué et ajusté si nécessaire.

Pour mettre en place ce plan d'action, des ateliers sont à la disposition des élèves, tels que :

- méthode de travail,
- aide à la mémorisation,
- confiance en soi,
- gestion de ses émotions,
- gestion de son énergie par le sport.

En fonction des difficultés rencontrées par l'élève, un coach PIA peut également faire appel à un accompagnateur scolaire, au CPMS, ou à un organisme externe à l'école, avec l'accord des parents.

2) Les accompagnateurs scolaires.

Tout élève de l'établissement peut faire appel aux accompagnateurs scolaires.

Nature de l'aide apportée :

- **Un soutien psychologique** : encourager, sécuriser, intéresser, mettre en confiance, accueillir, informer, conseiller, aider à la réflexivité, ...
- **Un soutien pédagogique** : guider, montrer comment faire et aider à construire avec l'élève une méthodologie qui lui convient, proposer des ressources, contrôler, tester et/ou évaluer, ...

Ces mesures d'accompagnement des élèves en difficulté ont pour but de mieux cibler les difficultés pour y remédier le plus rapidement possible et de **conduire un plus grand nombre d'élèves vers la réussite**. Mais pour que cela fonctionne, il est important de pouvoir compter sur la **collaboration de tous** : élèves, parents et professeurs.

1^{ère} D - 2^{ème} D

Le 1^{er} degré différencié est réservé aux élèves de 6^{ème} primaire qui n'ont pas obtenu le Certificat d'Etudes de Base (CEB) ainsi qu'aux élèves qui auront 12 ans au 31 décembre 2018 et qui n'ont pas encore présenté le CEB.

Les professeurs de 1^{ère} D s'efforcent avant tout de réconcilier l'enfant avec lui-même, avec l'école et avec ses condisciples. Le but du premier degré différencié est de faire acquérir les compétences du CEB.

A la fin de la 1^{ère} D, en fonction de ses résultats, l'élève rejoindra soit la 2^{ème} D, soit la 1C.

**Formation
obligatoire**
26H



Religion.....	2
Français	6
Mathématiques.....	5
Sciences.....	2
Étude du milieu	2
Anglais	2
Éducation physique	3
Éducation artistique (dessin).....	2
Education artistique (musique)	1
Travaux sur ordinateur	1



Activités pratiques

6H

Formation à la vie quotidienne (expression manuelle, couture, ...)	3
Métiers de l'alimentation (cuisine)	3

OU

Électricité (à l'ETB).....	3
Mécanique (à l'ETB).....	3



IND Bertrix



Institut
Notre-Dame

► Au terme de la 1ère année commune (1C),

l'élève accède automatiquement à la 2ème année commune (2C).

► Au terme de la 1ère année différenciée:

- si l'élève réussit l'épreuve externe du CEB, il devient élève de 1C ;
- s'il n'obtient pas le CEB, il va en 2ème D.

► Au terme de la 2ème année commune, le Conseil de classe délivre un rapport de compétences qui motive, le cas échéant :

- le passage sans condition en troisième secondaire dans les formes et sections du choix de l'élève et de ses parents pour l'élève qui a obtenu le CE1D;
- la décision d'orientation vers une deuxième année supplémentaire (2S) pour l'élève qui n'a pas obtenu le CE1D et qui a fréquenté le premier degré en moins de 3 ans;
- le passage en 3ème dans les formes et sections définies par le conseil de classe, à condition que l'élève ait fréquenté le premier degré pendant trois ans et qu'il n'ait pas obtenu le CE1D;
- le passage en 3ème SDO, à condition que l'élève ait fréquenté le premier degré pendant trois ans et qu'il n'ait pas obtenu le CE1D;
- soit l'enseignement en alternance article 45 (si 2 années de fréquentation et 15 ans accomplis/16 ans accomplis);

► Au terme de la 2ème supplémentaire (2S)

- le passage sans condition en troisième secondaire dans les formes et sections du choix de l'élève et de ses parents pour l'élève qui a obtenu le CE1D;
- le passage en 3ème dans les formes et sections définies par le conseil de classe pour l'élève qui n'a pas obtenu le CE1D;
- le passage en 3ème SDO, pour l'élève qui n'a pas obtenu le CE1D;
- soit l'enseignement en alternance article 45, pour l'élève qui n'a pas obtenu le CE1D (si 2 années de fréquentation et 15 ans accomplis/16 ans accomplis);

► Au terme de la 2ème différenciée:

- *si l'élève obtient son CEB et qu'il n'a pas 16 ans au 31/12, il rejoint :*
 - soit la 2ème année commune
 - soit l'année supplémentaire organisée entre la 2ème et la 3ème : 2S;
 - soit une 3ème année professionnelle ou une 3ème TQ;
 - soit l'enseignement en alternance article 45 (si 2 années de fréquentation et 15 ans accomplis);
- *si l'élève obtient son CEB et qu'il a 16 ans au 31/12, il rejoint :*
 - soit l'année supplémentaire organisée entre la 2ème et la 3ème : 2S;
 - soit une 3ème année dans les formes et sections définies par le Conseil de Classe;
 - soit une 3ème S-DO;
 - soit l'enseignement en alternance article 45 (si 2 années de fréquentation et 15 ans accomplis/16 ans accomplis);
- *si l'élève n'obtient pas son CEB, il rejoint :*
 - soit l'année supplémentaire organisée entre la 2ème et la 3ème : 2S;
 - soit l'enseignement en alternance article 45 (si 2 années de fréquentation et 15 ans accomplis);
 - soit une 3ème S-DO.
 - soit une 3ème professionnelle;



Le passage de classes

1 et 2 communes
(pour les élèves ayant réussi le CEB)

1 et 2 différenciées
(pour les élèves sans CEB)

Certificat du 1^{er} degré : CE1D

**Enseignement
Général de Transition**

**Enseignement
Technique de Transition**

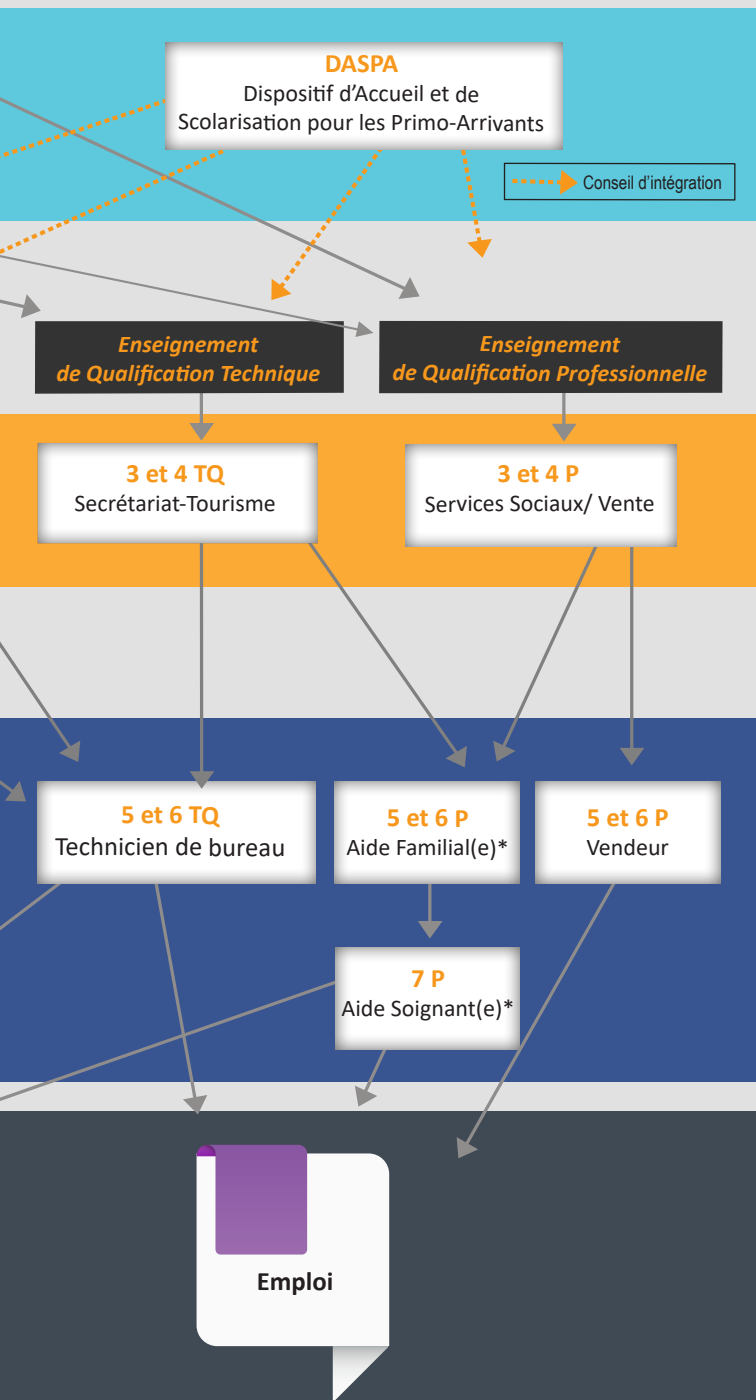
3 et 4 GT
Latin/ Sciences/
Sciences économiques

3 et 4 TT
Informatique

5 et 6 GT
Langues :
Anglais/ Néerlandais/
Allemand/ Espagnol
Latin/ Mathématiques/
Sciences économiques
Biologie/ Chimie/
Physique

5 et 6 TT
Informatique

**Enseignement
Supérieur**



L'enseignement général de transition

- ✓ **Au deuxième degré**, les élèves ont 33h de cours par semaine dont une option à choisir parmi **latin** 4h, **sciences économiques** 4h, **sciences** 5h. L'étude de deux langues étrangères (**anglais et néerlandais**) est obligatoire à raison de 4h semaine chacune.
- ✓ **Au troisième degré**, les élèves peuvent composer un horaire hebdomadaire de 30h à 35h. Outre 12h obligatoires, ils peuvent choisir parmi **mathématiques** 2h, 4h, 6h ou 8h, **sciences** 3h, 6h ou 8h, **sciences économiques** 4h, **latin** 2h, **néerlandais** 2h ou 4h, **allemand** 4h, **espagnol** 2h ou 4h. Le cours d'**anglais** 4h est imposé à tous nos élèves. Il est également possible de choisir le cours de **complément de français** 2h.



Nous exigeons de nos élèves un travail rigoureux et une préparation sérieuse aux études supérieures. Nous sommes fiers du taux de réussite élevé aux études supérieures de nos anciens.

Ceci est dû sans aucun doute à nos élèves, mais aussi au travail passionné de leurs professeurs.

En fin de parcours, les élèves de 6GT reçoivent le **CESS** (Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur).



Ton futur s'y construit !



Les technologies changent déjà nos façons de vivre, de communiquer et de penser.

Ne manquons pas le prochain virage numérique qui se profile.

L'option de Technique de Transition en informatique c'est...

8h d'informatique durant le 2ème et le 3ème degré.

En 3ème et 4ème, l'objectif est de pouvoir utiliser de manière efficace un ordinateur mais aussi de connaître son fonctionnement. Les matières abordées sont nombreuses : suites bureautiques (traitement de texte, tableur et PAO), techniques de présentation, hardware, software, internet, réseaux, informatique et société, codage de l'information, HTML et programmation.

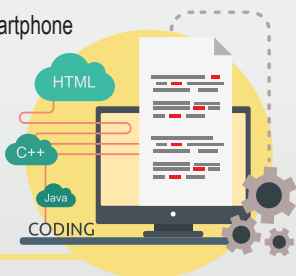
En 5ème et 6ème, l'objectif est de se préparer aux études supérieures et pas uniquement en informatique. Les matières abordées le sont avec plus de rigueur et de précision : codage de l'information, algèbre booléenne, informatique et société, traitement de texte, tableur, PAO, traitement des images et des sons, montage vidéo, technologies web, base de données, algorithmique et programmation et systèmes d'exploitation.

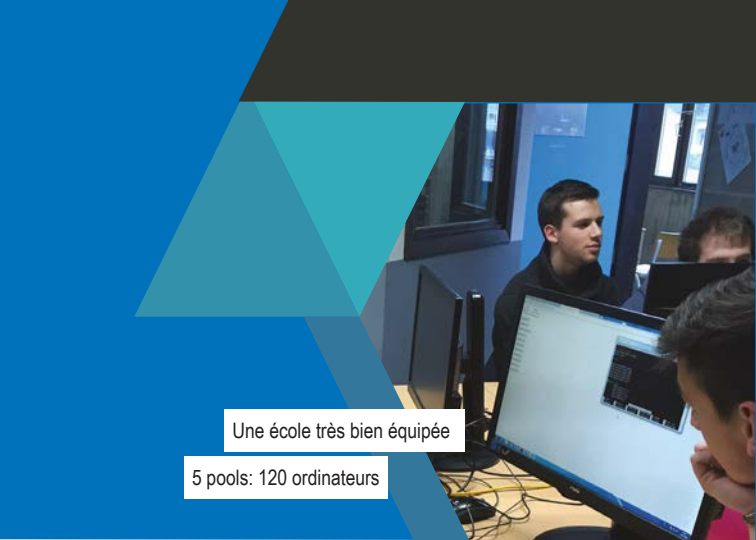
Des pédagogies variées sont mises en place mais la pédagogie par projet est privilégiée.

Quelques exemples concrets :

- ✓ Création de site Web pour des associations ou sociétés
- ✓ Collaboration diverses avec des sociétés externes
- ✓ Réalisation de documents, d'affiches, de tutoriels, de vidéos et de podcast pour l'école
- ✓ Projets de robotique
- ✓ Projets d'affichage numérique dans l'école
- ✓ Projet de station météo
- ✓ Création d'application sur smartphone

■ En choisissant cette option, l'élève développera ses compétences techniques, logiques, organisationnelles, humaines et créatives.





Une école très bien équipée
5 pools: 120 ordinateurs



Ton futur s'y construit ! 

 www.indbertrix.be



Depuis septembre 2013, la classe de 6^e TQ a rejoint le réseau des Entreprises d'Entrainement Pédagogique (EEP) en créant sa propre EEP «Saveurs Ardennaises».

- ✓ Au 2^{ème} degré (3^e et 4^e) : secrétariat-tourisme
- ✓ Au 3^{ème} degré (5^e et 6^e) technicien(e) de bureau

Une préparation à la vie professionnelle dans un secteur aux multiples débouchés (entreprises, administrations, commerces,...).

Une alternative à l'enseignement général pour une préparation à l'enseignement supérieur, non seulement pour des études ayant directement un rapport avec l'option (secrétariat, comptabilité, sciences juridiques, marketing, ressources humaines, assistant social, informatique, ...) mais aussi pour d'autres études n'ayant pas un rapport direct avec l'option comme: instituteur, éducateur spécialisé, infirmier, ... Nos anciens élèves nous ont déjà prouvé à maintes reprises qu'il est possible de réussir des études très diverses en sortant de ce type d'enseignement.

A la fin de la 6^e qualification, les élèves obtiennent :

- le CESS ;
- le Certificat de Connaissances de Gestion de base ;
- la qualification.

6 semaines
de stage en entreprise



services sociaux (3^e et 4^e) - aide familial(e) (5^e et 6^e) - aide soignant(e) (7^e)

Cette section convient particulièrement à celles et ceux qui aiment **aider les autres**, qui aiment le **contact humain**, de l'animation de jeunes enfants aux soins prodigués aux personnes âgées. En 3^e et 4^e, nos élèves font plein de découvertes grâce à un grand nombre de projets.

En 5^e et 6^e, l'apprentissage d'un métier est proposé: celui d'**aide familial(e)**. Pour former au mieux nos élèves, nous pouvons compter sur des locaux exceptionnellement aménagés, puisque nous avons reconstitué un véritable mini hôpital ou mini home. Celles et ceux qui veulent poursuivre leurs études peuvent enchaîner avec une 7^e professionnelle, débouchant non seulement sur l'octroi d'un nouveau diplôme, celui d'**aide soignant(e)**, mais aussi sur le **CESS** permettant de poursuivre des études supérieures.

- ✓ **De nombreuses semaines de stages** permettent à chacun d'apprendre sur le terrain, dans des situations réelles.
- ✓ **Aide soignant(e): emploi assuré!**
Et même le choix entre différents emplois.
- ✓ Que demander de plus en cette période où beaucoup de jeunes sortant de l'école galèrent avant de trouver un premier emploi ?



Institut
Notre-Dame Bertrix



Tout l'Art de la vente

Institut Notre-Dame - Bertrix



- Imagination
- Création
- Décoration

Vente (3^e et 4^e) Vendeur - vendeuse (5^e et 6^e)

- ✓ Formation à la vente, à la gestion, à l'étalage et à la publicité.
- ✓ Un magasin didactique tenu par nos élèves, la gestion des distributeurs, un outil informatique performant, une classe entreprise, des visites de centres commerciaux. (ex : l'Esplanade à Louvain-la-Neuve).
- ✓ Beaucoup de stages en magasin.
- ✓ Et de nombreux projets de décoration (vitrines de magasin, couloir des soins palliatifs à l'hôpital de Libramont, Foire aux vigneron, salon de la petite enfance, ...).
- ✓ Un accompagnement unique de nos élèves pour les préparer idéalement au métier de vendeur.

Une 7ème professionnelle (non organisée dans notre école) donne l'accès au CESS qui permet de poursuivre des études supérieures.



Ton futur s'y construit ! 

Tous les cours d'éducation physique et de natation
se donnent au centre sportif communal bertrigeois.





Pour plus de renseignements,
rendez-vous sur notre site internet:
www.indbertrix.be
ou sur notre page Facebook : IND Bertrix




PERMANENCES

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

• **Pendant l'année scolaire**
du lundi au vendredi de 8h20 à 16h30 (12h00 le mercredi)


• **Pendant les vacances**
jusqu'au 6 juillet et à partir du 16 août du lundi au vendredi
- de 09h00 à 12h00 et de 15h30 à 18h30
- sur rendez-vous au 061/41.00.10
- direction@indbertrix.be ou adjoint@indbertrix.be

Institut
Notre-Dame
Bertrix

 IND Bertrix

 www.indbertrix.be

 info@indbertrix.be

 Tél. 061/41.00.10
Fax 061/41.00.19

Pour les élèves de 6ème primaire

Une soirée d'informations aura lieu le
jeudi 8 février à 19h30.

**Pour mieux vous recevoir,
merci de nous annoncer votre visite
par e-mail ou par téléphone.**

Pour les inscriptions, nous serons
à votre disposition

- **durant les jours ouvrables des trois semaines
prévues par le décret du 19 février au 9 mars
2018:**

- 19 février au 23 février de 8h20 à 18h00.
- 26 février au 9 mars pendant les heures
d'ouverture de l'école

(8h20-12h00 le mercredi et 8h20-16h30 les autres jours).

- **lors de l'après-midi découverte du 21 février
de 13h15 à 17h00.**

- **à partir du 30 avril de 08h20 à 16h30.**

N'hésitez pas à nous contacter
pour tous renseignements
ou une visite de l'école